



Groupe de Travail GT9e

« Infrastructures linéaires et réseaux »

Départements du Tarn et Garonne – Haute Garonne

Type de document	Relevé des échanges
Commission consultative ou Groupe de travail	GT9e – R1
Date de la réunion	16 Juin 2010
Lieu de réunion	Etap Hotel – Montauban
Diffusion	<ul style="list-style-type: none"> • Participants • Site internet des GPSO

Ordre du jour

- Présentation des principes de la Concertation en Etape 2
- Définition des objectifs et du planning de l'Etape 2 ainsi que l'enjeu de ce groupe de travail
- Présentation de la méthode évolutive de définition des rétablissements avec le niveau de détail des études (exemples et illustrations)
- Méthodes de contribution et délais

Consultation des cartes au 1/25000è des enjeux Humains

**Groupe de Travail « Infrastructures linéaires et réseaux »
Départements du Tarn et Garonne – Haute Garonne**

- **Liste des invites**

- AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)
- CA MONTAUBAN TROIS RIVIERES (82)
- CASTELNAU D'ESTRETEFONDS
- CdC CASTELSARRASIN-MOISSAC (82)
- CdC DEUX RIVES (82)
- CdC GARONNE ET CANAL (82)
- CdC HERS ET GARONNE (31)
- CdC SERE-GARONNE-GIMONE (82)
- CdC TERRASSES ET PLAINES DES 2 CANTONS (82)
- CdC TERROIR GRISOLLES VILLEBRUMIER (82)
- CONSEIL GENERAL DE HAUTE-GARONNE
- CONSEIL GENERAL DU TARN-ET-GARONNE
- CONSEIL REGIONAL MIDI-PYRENEES
- DDT HAUTE-GARONNE
- DDT TARN-ET-GARONNE
- DRAAF MIDI-PYRENEES
- DREAL MIDI-PYRENEES
- Fédération dept de randonnée pedestre de Haute-Garonne
- Fédération dept randonnée pedestre de Tarn-et-Garonne
- Fédération des chasseurs de Haute-Garonne
- Fédération des chasseurs du Tarn-et-Garonne
- FRONTON
- MISE HAUTE-GARONNE
- ONCFS DELEGATION REGIONALE
- ONEMA 31
- ONEMA 82
- RTE
- SAINT-RUSTICE
- SDIS 31
- SDIS 82
- TIGF
- Voies Navigables de France (Sud-Ouest)

- **Liste des invités présents**

- AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)
- CA MONTAUBAN TROIS RIVIERES (82)
- CASTELNAU D'ESTRETEFONDS
- CdC SERE-GARONNE-GIMONE (82)
- CONSEIL GENERAL DE HAUTE-GARONNE
- CONSEIL GENERAL DU TARN-ET-GARONNE
- CONSEIL REGIONAL MIDI-PYRENEES
- DDT TARN-ET-GARONNE
- DREAL MIDI-PYRENEES
- Fédération dept randonnée pedestre de Tarn-et-Garonne
- ONEMA 31
- RTE

- **Liste des animateurs**

- Daniel COZ – Réseau Ferré de France
- Joël HILLAIREAU – Groupement ISA

**Groupe de Travail « Infrastructures linéaires et réseaux »
Départements du Tarn et Garonne – Haute Garonne**

- **Documents distribués en séance :**
 - Tableau de renseignement à compléter pour les rétablissements de voiries et de réseaux.

- **Documents consultés en séance :**
 - Cartes thématiques des enjeux humains sur fond de plan 1/25.000 avec mention du périmètre des études, et du fuseau retenu au comité de pilotage du 31 mai 2010.

- **Documents préalablement envoyés en séance :**
 - Note sur le programme d'études et de concertation 2010-2011
 - Note d'aide à l'élaboration des principes de rétablissement et de voisinage
 - Note vos contributions comment RFF les analyse et les prend en compte

Description de la présentation

Daniel COZ (RFF) introduit la réunion :

- tous les grands gestionnaires de réseaux ont été invités à ce groupe de travail
- 3 notes ont été envoyées préalablement à cette réunion : « Etudes et concertation », « principes d'élaboration des rétablissements », « Méthode de contribution ».
- Un compte rendu des échanges et des conclusions sera rédigé et diffusé aux participants.

1- Présentation des principes des études et de la concertation en étape 2

Le cycle des itérations entre les études et la concertation démarre par la production des hypothèses de tracé.

Les avis sont donnés par les commissions consultatives (composés des élus des collectivités, du conseil général et régional, sous l'égide du préfet)

Les comités territoriaux (composés des co-financeurs du projet, de RFF et du préfet) examinent ces avis et propose au comité de pilotage des décisions.

Les décisions sont prises par le comité de pilotage (composé de l'Etat, de RFF et des conseils régionaux)

2- Présentation des objectifs de l'étape 2 (Avant Projet Sommaire)

3- Présentation du groupe de travail « Infrastructures linéaires et réseaux »

4 - Programme de la concertation

5 - Propositions de rétablissement

Eté 2010 : Identification de l'ensemble des voiries et réseaux existants, de leur gestionnaire, ainsi que des projets en cours (en précisant leur niveau de maturation) : actualisation des données préalablement acquises lors de la première étape et augmentation de la précision de celles-ci.

Octobre 2010 : premiers principes de rétablissement proposés sur la base des hypothèses de tracé. Certains rétablissement sont déjà envisagés (flèches pleines) d'autres sont à discuter (flèches en tirets).

Janvier 2011 : sur la base du tracé pressenti, les rétablissements envisagés sont étudiés et représentés. Certains rétablissements peuvent encore rester à l'étude (rabattement vers une autre voirie, ou création d'un ouvrage).

Mai 2011 : finalisation des études de rétablissements pour les intégrer au tracé qui sera proposé aux commissions consultatives.

6 - Présentation d'exemples

- Les voiries peuvent être rétablies ou rabattues. Les itinéraires de circulations peuvent donc être modifiés, ces points sont travaillés lors des aménagements fonciers (remembrement).
- Photo aérienne : Les rétablissements sont fréquents et il peut exister des voiries de rabattement entre deux ouvrages de franchissement.
- Passage grande faune : la fréquence et l'implantation de ces ouvrages est étudiée avec les fédérations de chasse et les experts en déplacement de la grande faune.
- Jumelage : des dispositifs de protection sont nécessaires entre les infrastructures pour éviter la pénétration de chargement ou de véhicules sur la ligne nouvelle. En fonction de la distance et de la différence d'altitude entre les infrastructures, les dispositifs de protection peuvent varier.

7 - Méthode de contribution

Pour le 16 juillet 2010 : Demande d'actualisation aux gestionnaires de réseau (réseaux existants et en projet) afin de les prendre en compte dans les hypothèses de tracé.

Pour octobre 2010 : demande aux gestionnaires de s'exprimer sur les modalités de rétablissements.

RFF indique que le rétablissement des voiries en pont route, et de manière perpendiculaire à la voie est souvent préférable tant pour l'insertion des ouvrages que pour l'aspect économique.

Février 2011 : concertation sur les propositions de rétablissement.

8 - Documents mis à disposition par RFF suite à la réunion

RFF enverra le fuseau de 1000m environ sous format numérique aux participants afin de l'appliquer sur les cartes des gestionnaires de réseau.

Les cartes présentées sont à la disposition des gestionnaires de réseau sous format numérique pour parfaire le travail d'échanges de données.

Points marquants et conclusions

Daniel COZ (RFF) attire l'attention des participants sur :

- L'enjeu des rétablissements dans le projet de la ligne nouvelle.
- L'importance des échanges avec les gestionnaires de réseaux. Dont les contributions seront prises en compte, autant que possible, pour les tracés futurs.
- Les délais de contribution : 16 juillet 2010 pour le recensement des réseaux et octobre pour les demandes particulières des gestionnaires de réseaux.

RFF est à la disposition des gestionnaires de réseaux pour faire des réunions bilatérales pour examiner des points particuliers si nécessaire.

**Groupe de Travail « Infrastructures linéaires et réseaux »
Départements du Tarn et Garonne – Haute Garonne**

ECHANGES AU COURS DE LA REUNION

Entité	Propos	Nature	Réponse de RFF en séance	Nature
Communauté d'Agglomération Montauban - Trois Rivières	Qui gère les merlons de séparation/protection lors d'un jumelage autoroute/LGV ?	Q	RFF explique les difficultés liées aux jumelages et en particulier la gestion des espaces intermédiaires qui lorsqu'ils sont trop étroits, ne peuvent être réutilisés par l'agriculture locale et créent des délaissés dont l'entretien est mal assuré. Au regard des problématiques d'entretien créées par ce type d'aménagement, RFF indique que dans les projets actuels, ces aménagements sont évités dès que possible afin de pas engendrer de problématique de gestion.	R
ONEMA	Souhaite avoir des précisions concernant les franchissements des cours d'eau et des zones humides.	Q	RFF rappelle que la problématique des cours d'eau et des zones humides est commune aux groupes de travail 9 et 7. Leur prise en compte et les choix de franchissements seront donc issus des réflexions menées dans le cadre de ces deux groupes de travail.	R
Communauté d'Agglomération Montauban - Trois Rivières	Souhaite savoir si RFF dispose d'éléments suffisants pour connaître le profil en long du projet et les sections qui seront en remblais ou en déblais.	Q	Les hypothèses de tracé sont en cours de définition ; il est donc encore trop tôt pour connaître les secteurs en remblais ou déblais. Elles seront connues à l'automne 2010.	R
CdC Sere-Garonne-Gimone	Concernant le recueil de données demandées par RFF au cours de ce Groupe de Travail, il souligne que sa communauté de communes compte quatorze communes, ce qui implique des délais assez longs pour recueillir les informations et respecter la date-limite de remise fixée au 16 juin 2010.	R	RFF propose d'organiser des réunions de travail avec chaque communauté de communes et les communes-membres concernées par le projet afin de faire le point sur les réseaux présents sur le territoire concerné. Par ailleurs RFF invite les communautés de communes à se concentrer sur les réseaux qui dépendent directement de leurs compétences afin de limiter le travail de compilation des informations.	R
Communauté d'Agglomération Montauban - Trois Rivières	Souhaite savoir qui renseigne RFF sur les DFCI.	Q	Les DFCI sont recueillis auprès des organismes professionnels de sylviculteurs, la Direction régionale de l'agriculture et de la Forêt, les Chambres d'Agricultures.	R
Commune de Castelnau-d'Estretfonds	Demande si des contacts seront pris après des communes isolées, qui ne sont pas membres d'un EPCI.	Q	RFF confirme que des contacts seront pris avec ces communes afin de pouvoir échanger avec elles et recueillir les informations nécessaires. Un autre élu indique qu'il sera nécessaire	R

**Groupe de Travail « Infrastructures linéaires et réseaux »
Départements du Tarn et Garonne – Haute Garonne**

			de limiter le nombre de communes présentes lors de ces réunions de travail. RFF approuve et précise que ces réunions de travail sollicitent RFF et MOE de manière importante.	
--	--	--	--	--

Abréviations :

Nature des propos : O = Objection, Opinion / R = Remarque / S = Souhait / Q = Question

Nature des réponses : PE = Promesse d'engagement pour le futur / PC = Prise en compte / RU = Réponse ultérieure